



OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

INFORMATION PREALABLE

NUITS DE LA SAINT-ROCH 2024 (ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE POUR LA SOLIDARITE)

Renseignements : Ville de Roquebrune-sur-Argens – Service Domaine Public – Mairie annexe des Issambres – 83380 Les Issambres

Par mail : mdiaz@mairie-roquebrune-argens.fr et/ou kranavo@mairie-roquebrune-argens.fr

Par téléphone : 04.94.19.59.21

1. OBJET

LES NUITS DE LA SAINT-ROCH, concerts organisés sur le site de la chapelle Saint-Roch par « L'ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE POUR LA SOLIDARITE – A.S.C.S. » : vendredi 26 juillet 2024, samedi 27 juillet 2024, mercredi 21 août 2024, jeudi 22 août 2024 de 18 h à 23 h

2. LOCALISATION



CHAPELLE SAINT-ROCH - VILLAGE

3. DESCRIPTIF DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

LES NUITS DE LA SAINT-ROCH, concerts organisés sur le site de la chapelle Saint-Roch par « L'ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE POUR LA SOLIDARITE – A.S.C.S. » : vendredi 26 juillet 2024, samedi 27 juillet 2024, mercredi 21 août 2024, jeudi 22 août 2024 de 18 h à 23 h

VILLAGE : SITE DE LA CHAPELLE SAINT-ROCH

Soirées de concerts divers dans le cadre exceptionnel de la chapelle Saint-Roch.

Redevance d'occupation du domaine public gracieuse compte tenu du reversement intégral des bénéfices encaissés par l'association à œuvre caritative.